



SAS 3+2
SAS au capital de 10 000,00 €
R.C.S. PARIS B 879 786 572

31 avenue de Ségur
75007 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS 3+2
31 AVENUE DE SEGUR
75007 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

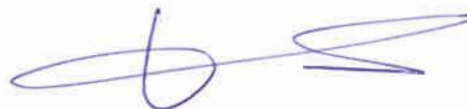
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	842 606.44 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	124 077.83 Euros
- Résultat net comptable,	46 433.49 Euros

Fait à ARGENTEUIL
Le 23/05/2024

DIETRICH Nathalie
Expert comptable



BILAN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	260 100		260 100	260 100	
	Constructions	606 900	72 466	534 434	567 619	33 185 5.85
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	742	43	699		699
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	159		159	159	
Total II		867 900	72 509	795 391	827 877	32 486 3.92
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	35 217		35 217	679	34 537 NS
	Autres créances	1 533		1 533	7 987	6 454 80.81
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	6 925		6 925	8 960	2 035 22.72
	Charges constatées d'avance (3)	3 541		3 541	849	2 692 316.93
	Total III	47 215		47 215	18 476	28 740 155.55
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		915 116	72 509	842 606	846 353	3 747 0.44

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	49 401	33 542	15 859	47.28
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	46 433	15 859	62 292	392.79
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	7 033	39 401	46 433	117.85
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	689 980 114 801	734 067 146 151	44 086 31 350	6.01 21.45
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	2 316 7 210	3 849 1 687	1 533 5 523	39.83 327.35
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	3 985		3 985	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	17 281		17 281	
	Total IV	835 574	885 754	50 180	5.67
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		842 606	846 353	3 747	0.44

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 190 648 885 754

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
TERRAINS		260 100	260 100		
	TERRAINS	260 100	260 100		
CONSTRUCTIONS		534 434	567 619	33 185	5.85
	BÂTIMENTS	242 760	242 760		
	FAÇADES ET ÉTANCHÉITÉ	242 760	242 760		
	INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	121 380	121 380		
	AMT. STRUCTURES	10 604	5 748	4 855	84.46
	AMT. FAÇADES ET ÉTANCHÉITÉ	35 354	19 162	16 192	84.50
	AMT. INSTALLATIONS ET AGENCEME	26 509	14 371	12 138	84.46
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		699		699	
	MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQ.	742		742	
	AMORT.MAT.BUREAU ET INFORMAT.	43		43	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		159	159		
	DÉPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉ	159	159		
Total II		795 391	827 877	32 486	3.92
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		35 217	679	34 537	NS
	CLIENTS	32 665		32 665	
	CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	2 551	679	1 872	275.62
AUTRES CREANCES		1 533	7 987	6 454	80.81
	TVA DÉDUCTIBLE 20 %	908	14	894	NS
	TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	386	500	114	22.80
	TVA SUR FACTURE À ÉTABLIR	239		239	
	COMPTE DE NOTAIRE (LVAD)		4 390	4 390	100.00
	COMPTE DE NOTAIRE (BETHUNE)		3 083	3 083	100.00
DISPONIBILITES		6 925	8 960	2 035	22.72
	CRÉDIT AGRICOLE	6 895	8 960	2 064	23.04
	CA COMPTE EXCEDENT PRO	29		29	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		3 541	849	2 692	316.93
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 541	849	2 692	316.93
Total III		47 215	18 476	28 740	155.55
TOTAL GENERAL		842 606	846 353	3 747	0.44

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAL		10 000	10 000		
	CAPITAL SOUSCRIT APPELÉ VERSÉ	10 000	10 000		
REPORT A NOUVEAU		49 401	33 542	15 859	47.28
	REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBITE)	49 401	33 542	15 859	47.28
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		46 433	15 859	62 292	392.79
Total I		7 033	39 401	46 433	117.85
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		689 980	734 067	44 086	6.01
	EMPRUNT 280KE	238 584	251 485	12 901	5.13
	EMPRUNT 305KE	269 655	288 998	19 343	6.69
	EMPRUNT 195KE	181 218	193 044	11 827	6.13
	SUR EMPRUNTS AUPRES ÉTABLI CR	523	538	15	2.80
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		114 801	146 151	31 350	21.45
	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS	12 951	12 951		
	PRINCIPAL		133 200	133 200	100.00
	COMPTE COURANT LOUIS ROUGIER	99 400		99 400	
	COMPTE COURANT A. SCIBERRAS	2 450		2 450	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		2 316	3 849	1 533	39.83
	FOURNISSEURS		849	849	100.00
	FOURNISSEURS - FACTURES NON PA	2 316	3 000	684	22.80
DETTES FISCALES ET SOCIALES		7 210	1 687	5 523	327.35
	IMPOTS SUR LES SOCIETES	23		23	
	TVA À DÉCAISSER	1 744	1 574	170	10.80
	TVA COLLECTÉE 20 %	5 443		5 443	
	TVA SUR FACTURE À ÉTABLIR		113	113	100.00
AUTRES DETTES		3 985		3 985	
	CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	3 985		3 985	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		17 281		17 281	
	PRODUITS CONSTATES D AVANCE	17 281		17 281	
Total IV		835 574	885 754	50 180	5.67
TOTAL GENERAL		842 606	846 353	3 747	0.44

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	124 078		124 078	92 401		31 677	34.28
Chiffre d'affaires NET	124 078		124 078	92 401		31 677	34.28
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits				1		1	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			124 078	92 402		31 676	34.28
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			25 780	51 394		25 613	49.84
Impôts, taxes et versements assimilés			11 174	25 309		14 135	55.85
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			33 228	25 501		7 727	30.30
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	1		1	73.39
Total des Charges d'exploitation (II)			70 183	102 205		32 022	31.33
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			53 895	9 804		63 699	649.75
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	41		41	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	41		41	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 479	6 033	1 446	23.97
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7 479	6 033	1 446	23.97
2. Résultat financier (V-VI)	7 439	6 033	1 405	23.29
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	46 456	15 837	62 293	393.34
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		22	22	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		22	22	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		22	22	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	23		23	
Total des produits (I+III+V+VII)	124 119	92 402	31 717	34.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	77 685	108 261	30 575	28.24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	46 433	15 859	62 292	392.79

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Attestation de présentation des comptes

N.D.EX.CO. SARL

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	124 078		92 401		31 677	34.28
LOYERS CRIT	19 138		62 489		43 351	69.37
LOYERS TICE	32 631				32 631	
LOYERS POWIDIAN	31 918				31 918	
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	16 350		11 900		4 450	37.39
REFACT. CHARGES CRIT	816		8 842		8 026	90.77
REFACT.CHARGES POWIDIAN	3 866				3 866	
REFACT.CHARGES TICE	9 651				9 651	
REFACTURATION TAXE FONCIERE	8 648		8 155		493	6.04
REFACTURATION TAXE BUREAUX	1 060		1 015		45	4.43
Chiffre d'affaires NET	124 078		92 401		31 677	34.28
AUTRES PRODUITS			1		1	100.00
PRODUITS DIVERS GESTION COURAN			1		1	100.00
Total des Produits d'exploitation	124 078		92 402		31 676	34.28
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	25 780		51 394		25 613	49.84
ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERV	1 037		300		737	245.67
FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	204		512		308	60.13
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	68		81		14	16.72
DOMICILIATIONS	450		429		21	4.98
LOCATIONS PARKING	864		259		605	233.33
HEBERGEMENT INTERNET	18		12		6	52.95
LOCATION MATERIELS	141				141	
CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	11 318		7 903		3 415	43.21
CHARGES LOCATIVES PARKING	36		11		25	233.33
TRAVAUX REPARATIONS IMMOB.	3 949				3 949	
PRIMES D'ASSURANCE	835		2 591		1 757	67.79
ASSURANCE PRÊT HABITAT	2 500				2 500	
COMMISSIONS & COURTAGES SUR AC			18 000		18 000	100.00
HONORAIRES	3 800		4 000		200	5.00
HONORAIRES DIVERS			150		150	100.00
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU			10 601		10 601	100.00
SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	561		578		17	2.94
COMMISSIONS & FRAIS SUR EMPRUN			5 967		5 967	100.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	11 174		25 309		14 135	55.85
CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRIT	78		75		3	4.00
TAXES FONCIERES	10 036		8 974		1 062	11.83
TAXES BUREAUX	1 060		1 015		45	4.43
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIM			15 245		15 245	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	33 228		25 501		7 727	30.30
DOTAT. AUX AMORT. DES IMMOB. C			25 501		25 501	100.00
DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	33 228				33 228	
AUTRES CHARGES	0		1		1	73.39
CHARGES DIVERSES GESTION COURA	0		1		1	73.39
Total des Charges d'exploitation	70 183		102 205		32 022	31.33

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Résultat d'exploitation	53 895	9 804	63 699	649.75
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	41		41	
INTERETS RECUS	41		41	
Total des Produits financiers	41		41	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	7 479	6 033	1 446	23.97
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DETTE	7 479	6 033	1 446	23.97
Total des Charges financières	7 479	6 033	1 446	23.97
Résultat financier	7 439	6 033	1 405	23.29
Résultat courant avant impôts	46 456	15 837	62 293	393.34
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		22	22	100.00
PENALITES AMENDES FISC. & PENA		22	22	100.00
Total des Charges exceptionnelles		22	22	100.00
Résultat exceptionnel		22	22	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	23		23	
IMPOT SUR LES BENEFICES	23		23	
Total des produits	124 119	92 402	31 717	34.33
Total des charges	77 685	108 261	30 575	28.24
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	46 433	15 859	62 292	392.79

ANNEXE

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x	NA
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions		
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Evaluation des amortissements	x	
Evaluation des créances et des dettes	x	
Produits à recevoir	x	
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 842 606.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 124 077.83 Euros et dégageant un bénéfice de 46 433.49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	260 100		
Constructions sur sol propre	606 900		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			742
TOTAL	867 000		742
Prêts, autres immobilisations financières	159		
TOTAL	159		
TOTAL GENERAL	867 159		742

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			260 100	260 100
Constructions sur sol propre			606 900	606 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			742	742
TOTAL			867 742	867 742
Prêts, autres immobilisations financières			159	159
TOTAL			159	159
TOTAL GENERAL			867 900	867 900

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre		39 281	33 185		72 466
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			43		43
TOTAL		39 281	33 228		72 509
TOTAL GENERAL		39 281	33 228		72 509
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	33 185				
Matériel de bureau informatique mobilier	43				
TOTAL	33 228				
TOTAL GENERAL	33 228				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	159	0	159
Autres créances clients	35 217	35 217	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 533	1 533	
Charges constatées d'avance	3 541	3 541	
TOTAL	40 449	40 290	159

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	270 178	20 022	79 573	170 583
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	419 802	25 032	103 251	291 519
Emprunts et dettes financières divers	12 951	12 951		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 316	2 316		
Impôts sur les bénéfices	23	23		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 187	7 187		
Groupe et associés	101 850	101 850		
Autres dettes	3 985	3 985		
Produits constatés d'avance	17 281	17 281		
TOTAL	835 574	190 648	182 824	462 102
Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 071			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	101 850			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	1 000			1 000

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Mat. de bureau et informatique	Linéaire	3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 551
Total	2 551

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	523
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 316
Autres dettes	3 985
Total	6 825

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 541
Total	3 541
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	17 281
Total	17 281

LIASSE FISCALE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS 3+2		31 AVENUE DE SEGUR	
SIRET	8 7 9 7 8 6 5 7 2 0 0 0 1 3	75007 PARIS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	INVESTISSEMENTS ET CONSEILS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-----------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	152	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%
		Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%
					PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Autres dispositifs	
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
---	--

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
N.D.EX.CO. SARL 85 AVENUE GABRIEL PERI 95100 ARGENTEUIL Tél: 09 75 53 93 77			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu PARIS
		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	ROUGIER LOUIS
Examen de conformité fiscale (ECF)			

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2024			
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065													
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES													
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même				a		payées par un établissement chargé du service des titres				b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a) (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e					
								f					
								g					
								h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j					
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)					
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES													
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.								
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :								
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les					
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour- sements. 8				
K DIVERS													
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)													
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION													
REMUNERATIONS													
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)													
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)													
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À						0 %		15 %		19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice													
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice													
MVLT réalisée au cours de l'exercice													
MVLT restant à reporter													
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS													
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice													
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice													

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 31 AVENUE DE SEGUR		75007 PARIS	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 8 7 9 7 8 6 5 7 2 0 0 0 1 3		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 1 1 2 2 0 2 3	
		N-1 13 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		260 100 AO	
Constructions AP		606 900 AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		72 466 AS	
Autres immobilisations corporelles AT		742 AU	
Immobilisations en cours AV		43 699	
Avances et acomptes AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		159 BI	
TOTAL (II) BJ		867 900 BK	
		72 509	
		795 391	
		827 877	
ACTIF CIRCULANT			
STOCKS *			
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
CRÉANCES			
Clients et comptes rattachés (3)* BX		35 217 BY	
Autres créances (3) BZ		1 533 CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
DIVERS			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		6 925 CG	
		8 960	
Charges constatées d'avance (3)* CH		3 541 CI	
TOTAL (III) CJ		47 215 CK	
		47 215	
		18 476	
Comptes de régularisation			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		915 116 IA	
		72 509	
		842 606	
		846 353	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (0)	
		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks : Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.0....0.0.0.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(49 401)	(33 542)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	46 433	(15 859)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	7 033	(39 401)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	689 980	734 067
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	114 801	146 151
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 316	3 849
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 210	1 687
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 985	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	17 281	
	TOTAL (IV)	EC	835 574	885 754
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	842 606	846 353
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	190 648	885 754
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF		
		FG	124 078	FH		FI	124 078	92 401
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	124 078	FK		FL	124 078	92 401
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	124 078	92 402
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	25 780	51 394
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 174	25 309
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			dont fonds de commerce	HS	GA	33 228	25 501
						GB		
						GC		
						GD		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*							
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							
	Autres charges (12)					GE	0	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	70 183	102 205
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	53 895	(9 804)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	41	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	41	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 479	6 033
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	7 479	6 033
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 439)	(6 033)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	46 456	(15 837)

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		22	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		22	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		(22)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	23		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	124 119	92 402	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	77 685	108 261	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	46 433	(15 859)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			obligatoires	A9							
		A8			dont cotisations Madelin	A7							
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	260 100	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	606 900	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	742	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	867 000	LO		LP	742	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	159	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	159	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							867 159	ØH		ØJ	742	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4				
		par virement de poste à poste		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
		à poste 1										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	260 100	LZ	260 100	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	606 900	MC	606 900	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	742	MU	742	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	867 742	NI	867 742	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	159	2G	159		
TOTAL IV			I3		NJ		NK	159	2H	159		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØK		ØL	867 900	ØM	867 900

Désignation de l'entreprise :SAS 3+2

Néant☐*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	39 281	PN	33 185	PO		PQ	72 466
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	43	QN		QO	43
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	39 281	QV	33 228	QW		QX	72 509
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	39 281	QP	33 228	QQ		QR	72 509

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW						Total général non venté (NS + NT + NU)	NY				Total général non venté (NW - NY)	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptesEn Euros.

N.D.EX.CO. SARL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 3+2</u>								Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobili- sations financières(1)*	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A				
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD				
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF						
	- financières	UG	UH						
	- exceptionnelles	UJ	UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	159	UV	(0)	UW	159		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	35 217		35 217				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée *)			UO		ZI					
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	1 533		1 533			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	3 541		3 541				
	TOTAUX			VT	40 449	VU	40 290	VV	159		
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	270 178		20 022		79 573		170 583		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	419 802		25 032		103 251		291 519		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	12 951		12 951						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 316		2 316						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	23		23						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 187		7 187						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	101 850		101 850						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 985		3 985						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	17 281		17 281						
TOTAUX		VY	835 574	VZ	190 648		182 824		462 102		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		101 850			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	44 071	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2		Néant ☐ *		Exercice N, clos le :										
				3 1 1 2 2 0 2 3										
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	46 433					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB						
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE							
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW							
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	23					
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %				I8							
							ZN							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN							
							WO							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ	1 060				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
								TOTAL I	WR	47 516				
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT				
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV				
										WH				
										WP				
										WW				
										XB				
										I6				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WZ				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										XA				
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A			ZX					
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZY				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									XD				
	Majoration d'amortissement *									XF				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5					
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA					
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC						
			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI		XG					
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	47 516			XJ						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL										
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL	47 364					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	152			XO						

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2

31/12/2023

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	47 364
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	47 364
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis AL. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis AL. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(33 542)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(15 859)			- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes		ZE						
					Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I	OF	(49 401)		Report à nouveau		ZG		(49 401)				
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	(49 401)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	1 037	300			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8			XQ	12 827	8 614			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	3 800	14 751			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV		18 000			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	8 116	9 729			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	25 780	51 394			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	78	75			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS			YZ	11 096	25 234			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	11 174	25 309			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)							YY	28 624	18 110			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	3 514	5 185			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*							OB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							
		(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
		TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

8 7 9 7 8 6 5 7 2 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3+2

ADRESSE (voie)

31 AVENUE DE SEGUR

CODE POSTAL

75007

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

ROUGIER

Prénom(s)

LOUIS

Nom d'usage

% de détention

60.00

Nb de parts ou actions

600

Naissance :

Date

270159

N° Département

75

Commune

PARIS

Pays

FR

Adresse :

N°

130

Voie

AV. DU GENERAL DE GAULLE

Code postal

92130

Commune

ISSY LES MOULINEAUX

Pays

FR

Titre (2)

Mme

Nom de famille

SCIBERRAS

Prénom(s)

ARMELLE

Nom d'usage

% de détention

40.00

Nb de parts ou actions

400

Naissance :

Date

270958

N° Département

29

Commune

CARHAIX PLOUGU

Pays

FR

Adresse :

N°

130

Voie

AV DU GENERAL DE GAULLE

Code postal

92130

Commune

ISSY LES MOULINEAUX

Pays

FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 8 7 9 7 8 6 5 7 2 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3+2

ADRESSE (voie) 31 AVENUE DE SEGUR

CODE POSTAL 75007 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

CA17 - DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	
---------------------------------------	--

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2

31/12/2023

[illegible]

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2

31/12/2023

[illegible]

CA20 - DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2

31/12/2023

Charges constatées d'avance	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Abonnements	459		
Frais de syndics 1er trimestre 2024	3 083		
Total	3 542		

CA21 - DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
---	--

Désignation de l'entreprise : SAS 3+2

31/12/2023

[illegible]

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	SAS 3+2
Numéro SIRET du principal établissement	87978657200013
Code APE	6499Z
Adresse du siège social si différente	

I . Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	152
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B . Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	
II Bénéfices soumis au taux réduit	
g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € (*) ou 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	152
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	152
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Total lignes h à k	152
l III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)	
m IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)	

(*) Le plafond du bénéfice taxable au taux de 15 % est de 42 500 € au lieu de 38 120 € pour les exercices clos à compter du 31/12/2024

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 31 avenue de Ségur
75007 Paris
879 786 572 RCS Paris

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I - ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

1 - Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Notre société a pour activité l'investissement notamment dans le secteur immobilier.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 est le quatrième de notre société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, notre chiffre d'affaires s'est élevé à 124 077 euros et notre résultat net ressort positif.

L'ensemble des chiffres sera exposé plus avant.

Nous vous précisons que la situation financière, le patrimoine et les résultats de l'entité n'ont pas été sensiblement affectés par le conflit armé entre l'Ukraine et la Russie qui a démarré en février 2023. Les comptes annuels du présent exercice ont été arrêtés sans ajustement significatif lié à cette crise. Les comptes annuels reflètent les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation. Les événements postérieurs à la clôture ne remettent pas en cause les jugements et appréciations retenus au 31 décembre 2023, notamment sur la valeur comptable des actifs et des passifs.

En outre, à la date d'arrêtés des comptes, il n'existe pas d'informations susceptibles de remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

2 - Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif n'est à signaler.

3 - Activités en matière de recherche et de développement

Depuis le 31 décembre 2023, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

4 - Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Dans le contexte de sortie de crise sanitaire, nous préférons rester prudent sur l'évaluation de nos résultats à venir.

II - EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 est le quatrième de notre société et d'une durée de 12 mois, comparable à l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 124 077 euros contre 92 401 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 25 780 euros contre 51 394 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 11 174 euros contre 25 309 euros pour l'exercice précédent.

Notre société n'emploie pas de salarié.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 33 228 euros contre 25 501 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 70 183 euros contre 102 205 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 53 895 euros contre -9 804 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -7 479 euros (contre -6 033 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 46 456 euros contre -15 837 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel nul contre un résultat de -22 euros pour l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les sociétés de 23 euros contre un impôt nul pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève par un bénéfice de 46 433 euros contre une perte de -15 859 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 842 606 euros contre 846 353 euros pour l'exercice précédent.

III - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 46 456 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 46 456 euros en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élèvera ainsi à -7 033 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 7 033 euros.

Nous constatons que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société.

Nous vous précisons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

IV - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

V - CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

VI - ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons que les dirigeants ont été nommés pour des durées indéterminées.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Paris
Le Président
Louis ROUGIER



Signature